Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1982)

Heft: 644

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand Nº 644 1^{er} juillet 1982 Dix-neuvième année

Rédacteur responsable: Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement

pour une année: 52 francs

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021/22 69 10 CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro: Rudolf Berner François Brutsch André Gavillet Yvette Jaggi Charles-F. Pochon Victor Ruffy

Points de vue: J. Cornuz Francine Crettaz

644

Le ménage agricole

L'histoire mouvementée de l'initiative populaire contre les importations excessives de fourrages et les fabriques d'animaux la rendait digne (cf. DP 630) de faire l'objet d'une intéressante étude de cas.

Désormais, après l'échec d'extrême justesse (à trois voix près) subi par cette initiative dite «fourragère» qui avait tout pour réussir devant le plénum du Conseil national comme devant sa commission «ad hoc», on sait que le sort de ce texte est non seulement intéressant, mais carrément exemplaire. Un peu le sort d'un martyr qui, à travers des succès apparents, marche inexorablement vers l'issue fatale, discrètement préparée par ses bourreaux. Les exécuteurs des hautes œuvres, en l'occurrence, s'appellent Rudolf Reichling, président de l'UCPL (Union centrale des producteurs suisses de lait) et du ... comité d'initiative, ainsi que, inspiré par plus imaginatifs que lui, Louis Barras, président de la Fédération fribourgeoise des sociétés agricoles. Ces deux conseillers nationaux ont posé l'un et l'autre les mines qui ont gâché la fin du parcours de l'initiative: il leur a suffi de demander qu'on réalise par une simple révision de loi une partie des objectifs de l'initiative; du coup, ceux qui ne se consolaient pas d'avoir dû paraître la soutenir (en gros, les «officiels» de la paysannerie) pouvaient se renier sans mauvaise conscience et se replier en bon ordre, avec la bénédiction de l'Eglise.

Ne restaient plus donc, après le vote d'une motion démocrate-chrétienne déposée en mars dernier et traitée déjà en juin, juste avant la discussion sur l'initiative, que les appuis démocrates du centre et... socialistes. A quelques voix suisses alémaniques près, le groupe socialiste a en effet soutenu l'initiative populaire au National, manquant ainsi de lui assurer la victoire, malgré des manœuvres de dernière minute lancée par ses adversaires.

Inutile de préciser que cet appui socialiste en a mis quelques-uns dans l'embarras. Pour preuve: le silence de la presse agricole à ce sujet. «Le Producteur de lait» (24.6.1982) ne parle pas de l'appui socialiste mais se contente de signaler les propos ambigus de bourgeois qui ont fait semblant de soutenir le texte, pour finalement voter contre (les radicaux vaudois Delamuraz et Junod). Rien non plus dans la «Terre romande» (26.6.1982), traditionnellement vouée au culte d'Hubert Reymond, directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture et par ailleurs conseiller aux Etats libéral, de la tendance enfermée dans le sillon creusé par les aïeux. Et même F. de la C., alias Olivier Delafontaine, fait l'impasse sur l'appui socialiste; il est vrai qu'il écrit dans «Le Pays vaudois», organe du PAI-UDC de ce canton.

Ce que les professionnels de la cause agricole ne tolèrent pas, c'est le soutien accordé à leur initiative pour des motifs non exclusivement corporatistes. Oue les consommateurs et les défenseurs de l'environnement aient aussi intérêt à lutter contre les techniques d'élevage industriel leur paraît particulièrement obscur, sinon dangereux. Diable, il faut absolument éviter que les ménagères, les écoles et autres amis des animaux se mettent à parler qualité des produits, à jeter un coup d'œil dans les grandes étables, à faire l'analyse des intérêts liés à l'importation et à la commercialisation des fourrages. Sur ce point, tout le monde est d'accord: le trio Piot (Office de l'agriculture), Juri (Union suisse des paysans) et Arnold (Migros), la Coop et ses moulins, les fédérations agricoles, les importateurs de fourrage, les grands éleveurs, bref tout le gotha de l'agro-business helvétique, d'A comme André et Cie à Z comme Zentralverband (nom alémanique de l'Union centrale des producteurs de lait).